



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Création graphique : © pollenstudio.fr
Photographies entrées de chapitres : © unsplash.com
Photographies : ONF, sauf mentions contraires

Sommaire

04 – Édito

05 – Préambule

06 – L'année en chiffres

08 – Le fonctionnement du fonds

- 9. Conseil d'administration
- 11. Comité de sélection des projets
- 13. Comité consultatif d'investissement
- 13. Équipe du Fonds
- 14. Parties prenantes

15 – Mécènes et donateurs

- 16. Entreprises mécènes
- 17. Donateurs grand public

18 – Projets soutenus en 2022

- 19. Six domaines d'intervention
- 20. Projets financés par les entreprises mécènes et organismes
- 25. Projets financés par les dons des particuliers
- 27. Focus sur treize projets phares de 2022

40 – Événements et communication

44 – Rapport financier

- 45. Compte Emplois-ressources
- 46. Redistribution des fonds par thématique



Édito



Frédérique Lecomte,
Directrice

Les forêts sont essentielles à l'homme et à la planète. Régulatrices des cycles de l'eau et du climat, protectrices des sols et des littoraux, puits de carbone, réservoirs de biodiversité, elles améliorent également la santé et le bien-être de l'homme et sont un levier de développement de l'économie verte. À la fois victimes d'évènements extrêmes qui les mettent en péril et solution pour atténuer les effets des évolutions critiques à venir, elles sont aujourd'hui au cœur des enjeux du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

La société civile est aujourd'hui pleinement consciente de l'utilité d'un engagement collectif pour la préservation de notre environnement. La raison d'être du fonds de dotation ONF - Agir pour la forêt créé en 2019 est que chacun puisse, à son niveau, réaliser un acte citoyen, se mobiliser et s'engager dans des actions concrètes et d'intérêt général pour préserver ce patrimoine commun inestimable qu'est la forêt.

Nos concitoyens ont un vrai besoin de se reconnecter à la nature, et surtout à la forêt, vécue comme un lieu d'exception, de ressourcement, d'émotion. Ils souhaitent également en prendre soin et le Fonds ONF-Agir pour la forêt leur offre cette possibilité.

Quant aux entreprises, les enjeux RSE sont devenus stratégiques. Soutenir des actions concrètes ancrées dans les territoires, des projets qui entrent en résonance avec leur activité, sensibiliser et mobiliser leurs collaborateurs sont au cœur de leur engagement. Le soutien au Fonds leur permet de prendre leur part de responsabilité dans la résolution des défis d'aujourd'hui et de demain.

2022 marque la troisième année d'existence de notre Fonds. Trois années très particulières, marquées par la pandémie, ses conséquences sociales et économiques, puis par la guerre en Ukraine source d'inflation et d'incertitude.

Pourtant, 2022 a été pour ONF-Agir pour la forêt une année de très forte croissance. Nous avons pu compter sur la générosité de 133 entreprises mécènes et près de 500 donateurs particuliers. Les incendies exceptionnels de l'été dernier ont suscité un élan de générosité sans précédent et mobilisé entreprises et particuliers. Un immense merci à tous !

Sans surprise, les dons destinés à la reconstitution des forêts dévastées par le feu et à la prévention des incendies ou plus largement des risques ont représenté presque la moitié des montants collectés, suivi par les projets de reconstitution des forêts touchées par les sécheresses et les crises sanitaires. La thématique innovation, qui finance les actions d'adaptation des forêts au changement climatique, a fortement augmenté. Cette mobilisation témoigne d'une prise de conscience générale de la fragilité de nos forêts et de leur rôle fondamental pour notre avenir.

En 2023, nous poursuivons notre ambition : sensibiliser le plus grand nombre de nos concitoyens et les encourager à s'engager à nos côtés dans une démarche solidaire et durable pour la préservation du patrimoine forestier, si précieux pour nos enfants et nos petits-enfants.



Préambule

L'objet du Fonds

« Face aux enjeux considérables que sont le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité et face à l'impact du développement d'évènements extrêmes sur la santé des peuplements forestiers et plus généralement sur l'économie, l'écologie et la société, le Fonds a pour objet de chercher et de mettre en place des solutions, en développant et soutenant en France les activités de protection et de mise en valeur de la forêt notamment publique et des milieux naturels associés, particulièrement dans les domaines de la réhabilitation et la reconstitution après catastrophe naturelle, la lutte contre les effets du changement climatique, la prévention des risques naturels, la préservation de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, la protection du patrimoine culturel et naturel forestier et l'accessibilité de tous les publics aux espaces naturels. Le développement local, l'innovation et le dialogue avec la société sont au cœur de l'action du Fonds. »

Le Fonds ONF-Agir pour la forêt a été créé le 10 août 2019 par l'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations SAS (ONFP), deux opérateurs majeurs en matière de gestion et de valorisation des forêts publiques.

Le présent rapport d'activité concerne le troisième exercice du Fonds du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.



01

**L'ANNÉE
EN CHIFFRES**

97 projets engagés



37 projets
Planter et régénérer pour
demain



16 projets
Agir pour l'accueil
de tous les publics



22 projets
Agir pour la biodiversité



5 projets
Agir pour le patrimoine
historique et culturel



8 projets
dont 5 programmes
Agir pour prévenir les risques
naturels



9 projets
Innover pour la forêt



+120 000 arbres plantés
soit environ 95 hectares de peuplements
reconstitués dans 36 forêts publiques françaises



8 845 enfants sensibilisés
à la préservation des forêts et de leurs écosystèmes
durant des sorties scolaires en forêt en présence
d'animateurs ONF



8 essences résistantes
au changement climatique testées
dans des îlots d'avenir



133 entreprises mécènes



02

**FONCTIONNEMENT
DU FONDS**

Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du Fonds au 31 décembre 2022

Président



Valérie Metrich-Hecquet
Directrice Générale de l'ONF

Collège des fondateurs



Benoit Fraud
Membre du Comité Stratégique de la société ONF Participations SAS



Françoise Le-Failler
Directrice de la communication de l'ONF



Nathalie Barbe
Directrice des relations institutionnelles ONF de l'Outre-Mer et de la Corse

Collège des mécènes



Christophe Klotz
Directeur développement durable de Nestlé France (jusqu'en novembre 2022)



Mélina Py
Directrice activités Cognac de Martell

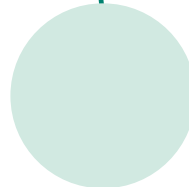


Alexandra Betin
Directrice de la marque Linvosges

Collège des personnalités qualifiées



Benoit Reeves
Médiateur scientifique et chef d'orchestre



Un poste vacant

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois durant l'exercice 2022.

Le Conseil d'administration s'est également réuni à deux reprises en séance de travail intermédiaire le 02 février et le 09 septembre 2022.

14 avril 2022 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 16 novembre 2021.
2. Présentation du bilan 2021 : bilan des actions et bilan financier ; présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2021 – Décision n°2022-01.
3. Point sur l'activité du début d'année
4. Modification des statuts (transfert de siège et comité consultatif d'investissement) - Décision n°2022-02
5. Création du Comité consultatif d'investissement : nomination des membres - Décision n°2022-03
6. Nomination au Comité de sélection des projets. – Décision n°2022-04
7. Point sur le partenariat avec Roland Jourdain (Kairos/Route du Rhum) - Décision n°2022-05
8. Point sur l'avancement de la Charte éthique
9. Programmation des prochaines réunions
10. Questions diverses

22 juin 2022 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 14 avril 2022.
2. Point sur l'activité du Fonds
3. Etat d'avancement du partenariat avec Roland Jourdain (Kairos/Route du Rhum) et avec le Fonds RESPIR (Restauration du massif des Maures).
4. Comité de sélection : bilan des travaux et propositions de nouveaux membres.
5. Programme d'actions 2022 : état d'avancement (CRM, Viavoice, étude stratégie, ...)
6. Programmation des prochaines réunions : réunion de travail Charte éthique et CA de novembre.
7. Questions diverses.

05 décembre 2022 ● ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 22 juin 2022
2. Point sur l'activité du Fonds
3. Comité de sélection des projets : bilan des travaux, nomination de deux nouveaux membres - Décision n°2022 - 06
4. Perspectives de résultats à fin 2022
5. Bilan provisoire des actions 2022 et présentation du Programme 2023
6. Validation du budget 2023 – Décision n°2022- 07
7. Projet de charte éthique : information et échanges
8. Programmation des prochaines réunions
9. Questions diverses

Le Comité de sélection des projets

EN 2022

61 projets

ont été examinés
et validés

PARMI CEUX-CI

28 projets

sont financés en totalité
ou en partie

Le rôle du Comité de sélection est de sélectionner, parmi les projets qui lui sont proposés, ceux qui sont en conformité avec le programme d'actions et d'émettre des avis consultatifs ou des recommandations sur les orientations de la politique du Fonds et la sélection des projets.

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2022 : les 22 février, 4 mai, 29 août et 30 novembre 2022.

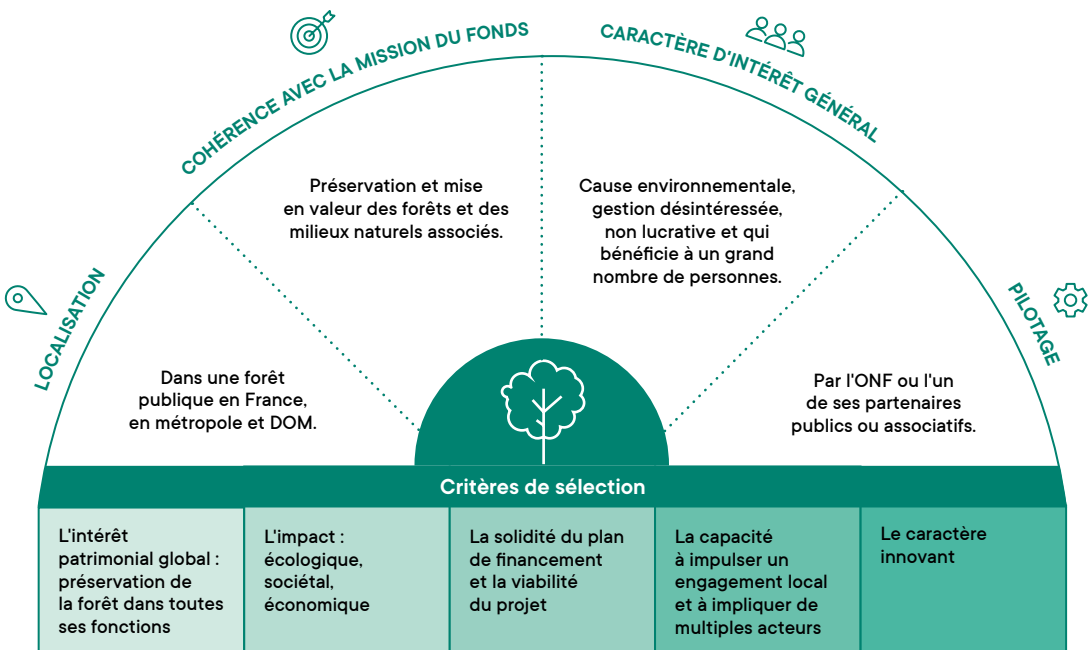
Le Comité de sélection a accueilli cette année deux nouveaux membres, qui apporteront leur expertise et leurs regards croisés pour l'évaluation des projets.

Composition du Comité de sélection des projets au 31 décembre 2022





Les critères d'éligibilité et de sélection



Le Comité consultatif d'investissement

Le Comité consultatif d'investissement assiste le Conseil d'administration dans la définition et le suivi de la politique d'investissement du fonds de dotation. Les statuts prévoient qu'il soit composé de 3 membres (personnalités qualifiées extérieures au Conseil d'administration). La dotation approchant cette année le million d'euros, la création de ce comité sera effective en 2023.

L'équipe du Fonds

L'équipe du Fonds au 31 décembre 2022



Leslye Lacroix
Chargée de développement
mécénat



Frédérique Lecomte
Directrice



Clara Deshons
Chargée de projets
(arrivée en octobre 2022)

Les ambassadeurs du Fonds



Olivia Gay
Violoncelliste



Fabrice Hyber
Artiste peintre, sculpteur



Julia Simon
Biathlète

Les parties prenantes

Les fondateurs : ONF et ONFP

L'ONF et ONF Participations, en tant que membres fondateurs, sont des partenaires privilégiés du Fonds. Ils ont facilité l'administration du Fonds, depuis sa création, via une convention de prestation spécifique. L'ONF communique régulièrement sur l'existence du Fonds et apporte de la visibilité aux actions et projets sur son propre site internet et ses réseaux sociaux.

Les porteurs de projet

En 2022, la quasi-totalité des projets a été portée par l'ONF sur l'ensemble du territoire (métropolitain et outre-mer). Les correspondants mécénat des directions territoriales de l'ONF présélectionnent en effet les projets proposés par les agences territoriales de leur région, au plus proche des territoires, et les proposent au financement du fonds de dotation. Les projets sont ensuite mis en œuvre par les équipes de terrain de l'ONF.

En 2022, 14 projets sont situés en forêt des collectivités, dont un porté directement par une commune. L'ouverture du Fonds à d'autres porteurs de projet s'est également concrétisée cette année dans la mise en œuvre des actions du Programme de reconstitution post-incendies du Massif des Maures, dont les financements ont été acquis sur l'exercice 2021 et seront mobilisés sur plusieurs années. Ce schéma (10 porteurs de projet : communes, communautés de commune, syndicat mixte) a été monté en collaboration avec le Fonds RESPIR de la région Sud, dispositif spécifique au financement de projets forestiers.

Les partenaires

Pour la réalisation de l'ensemble de ces projets, de très nombreux partenaires sont mobilisés : partenaires institutionnels de l'ONF, collectivités, organismes de recherche, parcs naturels régionaux, parcs nationaux, associations de protection de l'environnement, entreprises prestataires et d'insertion, etc. Cette année, deux partenariats spécifiques sont à mentionner :

- le partenariat avec le dispositif RESPIR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, initié en 2021 se poursuit. Il facilite l'émergence et le financement de projets forestiers en zone méditerranéenne et recourt aux compétences de notre Fonds pour le mécénat. Son rôle a été fondamental dans la coordination des aides publiques et privées suite à l'incendie des Maures.
- le partenariat avec la Fédération Nationale du Bois et France Bois Forêt, s'est également prolongé pour mobiliser les acteurs de la filière bois forêt autour du projet de restauration de la flèche de Notre-Dame de Paris.



03

MÉCÈNES ET DONATEURS

Malgré les difficultés économiques et le monde d'incertitude qui nous entoure, les entreprises ont répondu présentes en 2022. De plus en plus conscientes des enjeux environnementaux et de leur responsabilité, nombreuses sont celles qui se sont tournées vers le mécénat environnemental, porteur de sens pour l'avenir.

Mais c'est la société tout entière qui a fait preuve d'une grande générosité, suite aux dramatiques feux de forêt de cet été. Des dons qui permettront d'effacer plus rapidement les dégâts et de prévenir davantage les risques.

Entreprises mécènes

133 mécènes

nous ont apporté leur soutien en 2022

dont

81 nouveaux

133 mécènes nous ont fait confiance et nous ont apporté leur soutien en 2022 (dont 36 ont donné via Hello Asso).

52, déjà mécènes en 2021 ou les années précédentes, témoignent de leur fidélité à nos valeurs et de leur attachement à la préservation des forêts publiques. Le montant du mécénat d'entreprises et d'organismes sans but lucratif (fondations, associations, etc.) s'élève à 4 088 788 € sur l'exercice 2022, dont 15 242 € de dons en ligne via la plateforme Hello Asso et 67 386 € de dons arrondis en caisse et sur salaire.

GRANDS MÉCÈNES



MÉCÈNES



BIENFAITEURS



DONATEURS



Nous remercions également :

Nettoyons Lyon – Marti Ombre & Biagi – Sarl Géotop Salernes – Sas Geo Nature – Alta Vision – Mf2h Geometres Experts – Sagarmatha – Brci – Coopazur Jardica – Sarl Flaugnatti – Sarl Emonet Sports – Sarl Debessac – Agence Creativo – Philac – Pivicar Invest – Lmdp Rhone – Sica Sas – Patrimoine Sérénité Gestion – Mfresh – Fr Conseils Et Placements – Careprod – Filiadoxa – Sas Seguin Moreau Cie – Pomona Terreazur – Externatic – Voies Navigables De France (Direction Territoriale de Strasbourg) – Clara Web – Expertimo – Numa Numa Sasu – Applium – Lnb Services – Allianz Global Corporate & Specialty – Moselle Arts Vivants – Tridant – Armonie Conseils – Sipak

Donateurs grand public

63 974 €

Montant total
des dons des particuliers
tous moyens confondus

La mobilisation des donateurs a doublé par rapport à l'année passée même si les moyens dédiés à la prospection sont modestes. Malgré tout, 486 donateurs ont contribué via le site internet du Fonds (don en ligne par la plateforme Hello Asso), pour un montant total de 52 992 € sur l'exercice 2021. Soit un don moyen en ligne de 109 euros pour les particuliers. S'y ajoutent 10 982 € de dons en chèques et virements directs.

MIEUX ÉVALUER SON IMPACT

Le cabinet Improve s'est vu confier pour le Fonds ONF-Agir pour la forêt une mission d'évaluation de l'impact de son action, grâce à la construction d'indicateurs pertinents. La méthodologie proposée a permis dans un premier temps de cerner les attentes des mécènes en matière de reporting et d'impact. Puis un travail d'analyse via la Théorie du changement a abouti à une vision claire des impacts pour chaque thématique projet et chaque partie prenante. Enfin, un référentiel de 45 indicateurs a été construit. L'équipe du Fonds va sélectionner en 2023 une dizaine d'indicateurs qui seront systématiquement utilisés dans l'évaluation de ses projets de terrain. Un grand merci à la Fondation TotalEnergies pour le financement de cette mission !

04

PROJETS SOUTENUS EN 2022

En 2022, 39 % des projets financés s'inscrivent dans la thématique « Planter et régénérer pour demain ». Ce taux élevé traduit la motivation des mécènes et donateurs à agir face aux dépérissements massifs des peuplements forestiers et à s'engager pour la forêt de demain. Les thématiques « Agir pour la biodiversité » et « Agir pour l'accueil du public » ont également eu du succès, ce qui témoigne sans doute d'une meilleure prise en compte dans les réflexions des entreprises de la complexité et la richesse des milieux forestiers et de la nécessité de sensibiliser les jeunes à l'éco-citoyenneté. La mobilisation de grands mécènes, de plus petites entreprises locales et de particuliers, suite aux incendies de l'été 2022 apporte à la thématique « Agir pour la prévention des risques » un montant de dons très important à hauteur de 39 % des dons collectés.

Six domaines d'intervention



01 Planter pour demain

La forêt est essentielle à notre survie. Réservoir de biodiversité et deuxième puits de carbone après les océans, elle nécessite aujourd'hui le déploiement de solutions nouvelles et la mobilisation de toutes les énergies, afin de lutter contre les effets du changement climatique. Entre 2018 et 2022, plus de 300 000 hectares de peuplements forestiers ont péri en France.



04 Agir pour l'accueil de tous les publics

Accueillir en forêt, c'est faciliter l'accès à un espace de nature : pour les familles, sportifs, personnes à mobilité réduite, etc. C'est aussi développer des programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Agir aux côtés du Fonds, c'est faire des forêts publiques des espaces encore mieux adaptés à tous ceux qui souhaitent se ressourcer ou mieux comprendre la nature qui les entoure.



02 Agir pour la biodiversité

Gérer la biodiversité durablement, c'est aussi protéger la richesse écologique de ces milieux qui abritent près de 80% de la biodiversité terrestre. En sauvegardant cette richesse naturelle, nous contribuons à préserver la faune, la flore, les milieux et les habitats.



05 Agir pour le patrimoine historique et culturel

Façonnées par l'Homme, les forêts françaises conservent les traces de nos activités et de notre Histoire. Sauvegarder dans son écrin forestier le patrimoine bâti, historique, archéologique et culturel, c'est transmettre un héritage bioculturel de grande richesse aux générations futures. C'est aussi conforter le lien entre nature et culture.



03 Agir pour prévenir et gérer les risques naturels

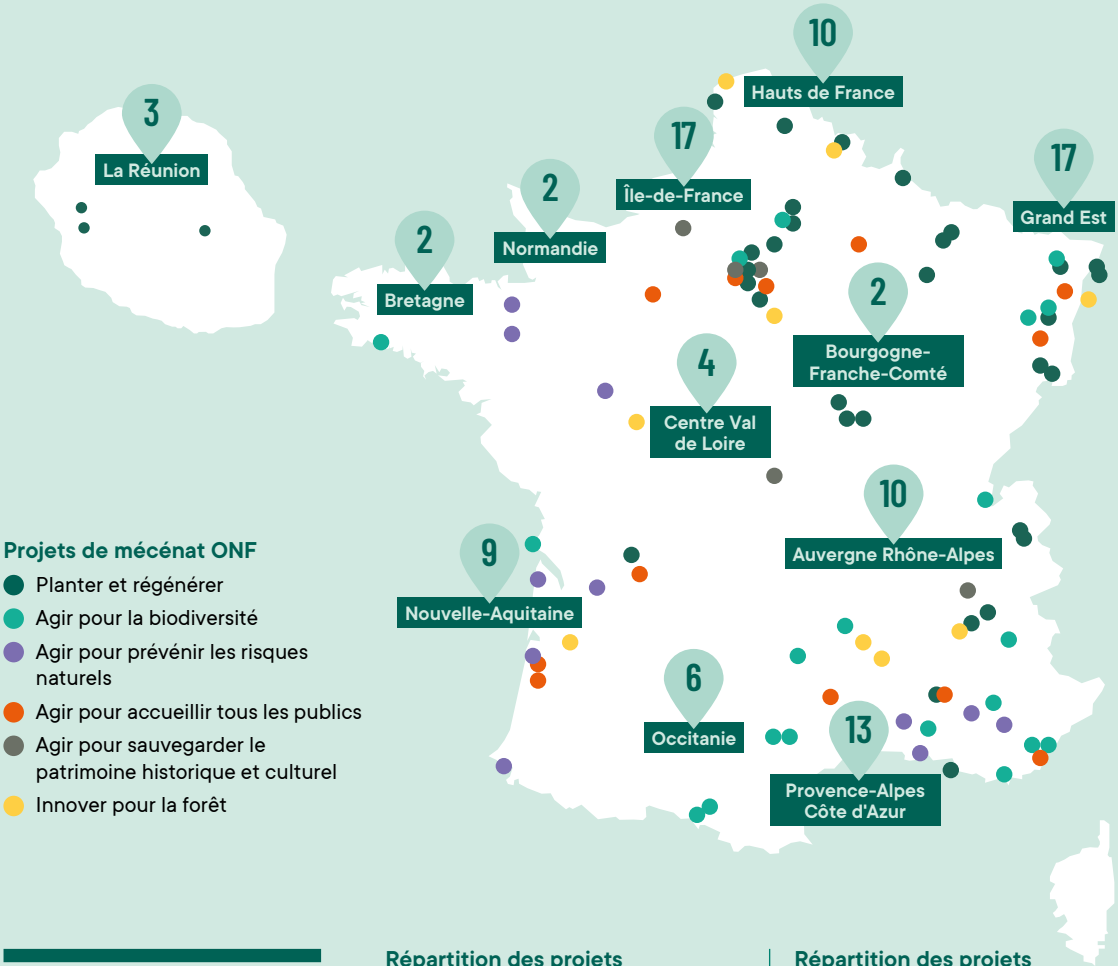
Parce que la nature est fragile et dangereuse à la fois, les forestiers agissent également pour limiter les risques naturels qui tendent à s'amplifier. Anticiper ces risques, c'est protéger les populations contre les aléas climatiques ou géologiques et préserver les espaces naturels. Restauration des terrains en montagne, défense des forêts contre les incendies et protection du littoral sont les trois missions d'intérêt général confiées à l'ONF dans le domaine des risques naturels.



06 Innover pour la forêt

Miser sur l'innovation, la recherche et le développement de partenariats scientifiques, c'est préparer le futur. Pour mieux répondre aux besoins de la société et agir face aux défis du climat et de la transition énergétique, nous contribuons à imaginer des solutions nouvelles au service de la résilience des écosystèmes forestiers.

Projets financés par les entreprises mécènes et autres organismes



95 projets
ont bénéficié du soutien
d'entreprises, fondations
ou associations.

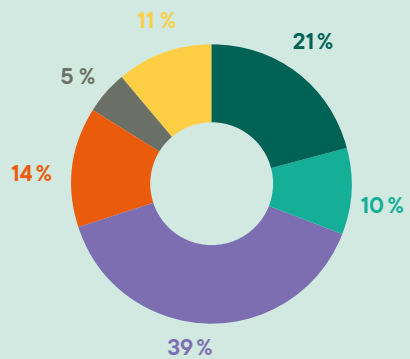
—

68 réalisés

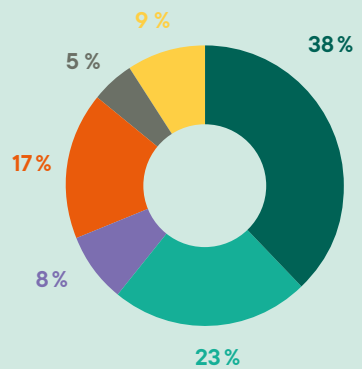
—

27 engagés

Répartition des projets par thématique en montant



Répartition des projets par thématique en nombre



Nom du projet 2022 - Mécénat d'entreprise, fondations et associations.	Localisation	Etat du projet au 31/12/2022	Montant total des dons par thématique
PLANTER POUR DEMAIN - 36 projets			873 658 €
Plantation conservatoire de Sapin de Sicile dans les Alpes en forêt communale de Susville	Auvergne-Rhône-Alpes	Engagé	
Plantation "Un Bébé, un arbre" en forêt communale de l'Alpe d'Huez	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Plantation suite de tempête en forêt communale de Magland	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Plantation en forêt communale de Sallanches (Parcelle 37)	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale de Breuil-Chenu, Vézélien et Fontaines Froides	Bourgogne-Franche-Comté	Engagé	
Reconstitution de la forêt domaniale du Bois de L'Or (Parcelles 4 & 5)	Grand Est	Réalisé	
Plantation adaptative au changement climatique en forêt domaniale de Massonges	Grand Est	Réalisé	
Plantation "Un Bébé, un arbre" en forêt communale de Grandrupt	Grand Est	Réalisé	
Plantation "Un Bébé, un arbre" en forêt domaniale de Verdun (Parcelle 301)	Grand Est	Réalisé	
Plantation adaptative en forêt domaniale de la Petite Pierre Nord (Parcelle 163)	Grand Est	Réalisé	
Reconstitution de peuplements dévastés en forêt domaniale de Masevaux (Parcelle 28)	Grand Est	Réalisé	
Plantation de reconstitution en Forêt communale de Wegscheid - Tranche 2022	Grand Est	Réalisé	
Plantation en forêt domaniale de Haguenau (Parcelle 2-1266)	Grand Est	Réalisé	
Reconstitution en forêt de Verdun "Petit bois de Suzanne Noël" - Tranche 2	Grand Est	Réalisé	
Plantation adaptative au changement climatique en forêt domaniale de Mormal (Parcelle 1216 A)	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation adaptative au changement climatique en forêt domaniale d'Ermenonville (Parcelle 153)	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation "Un Bébé, un arbre" en forêt domaniale de Vimy	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation post maladie de la chalarose en forêt domaniale d'Hardelot (Parcelle 26-33-35) - 2 projets	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation adaptative au changement climatique (orme lisse) en forêt domaniale de Compiègne.	Hauts-de-France	Réalisé	
Plantation changement climatique en forêt domaniale de Laigue (Parcelle 82C) (Tranche 2022)	Hauts-de-France	Réalisé	
Reconstitution suite à l'encre du châtaignier en Forêt domaniale de Montmorency - (Parcelles 29U-104) - 2 projets	Ile-de-France	Réalisé	
Plantation post maladie de l'encre en forêt domaniale de La Malmaison (Parcelles 13 - 3U) - 2 projets	Ile-de-France	Réalisé	
Reconstitution suite à l'encre du Châtaignier en forêt domaniale de Fausse-Repose (Parcelle 38B)	Ile-de-France	Réalisé	
Plantation suite à maladie du chancre du châtaignier en forêt communale d'Echarcon	Ile-de-France	Réalisé	
Plantation de reconstitution en forêt domaniale de Meudon	Ile-de-France	Réalisé	
Reconstitution de peuplements de Chêne en Forêt domaniale de Braconne (5 ans)	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Réhabilitation d'une forêt incendiée en forêt domaniale de la Gardiole	Occitanie	Réalisé	
Restauration de terrains après incendie en forêt domaniale de Carpiagne	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Plantation adaptative en forêt communale de Bedoin (Mont Ventoux)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	
Plantation "Un Bébé, un arbre" en forêt domaniale de la Plaine des Palmistes	Ile de la Réunion	Réalisé	
Plantation de Tamarins en forêt domaniale des Hauts-sous-le-Vent - Tranche 2	Ile de la Réunion	Réalisé	
Plantation d'espèces mellifères et endémiques en forêt domaniale des Hauts-sous-le Vent	Ile de la Réunion	Réalisé	

Nom du projet 2022 - Mécénat d'entreprise, fondations et associations.	Localisation	Etat du projet au 31/12/2022	Montant total des dons par thématique
AGIR POUR LA BIODIVERSITE - 22 projets			575 394 €
Protection des habitats de la Chouette de Tengmalm en forêt domaniale du Lac du Bouchet (Haute-Loire)	Auvergne-Rhône-Alpes	Engagé	
Travaux en faveur du Grand Tétrás dans le Haut Jura	Auvergne Rhône-Alpes	Engagé	
Aménagements et mis en défense des blockhaus de Fouesnant en faveur des chauves-souris	Bretagne	Réalisé	
Création d'un crapauduc en forêt domaniale de La Petite Pierre	Grand Est	Réalisé	
Restauration de la zone humide de Faux-Rupt	Grand Est	Engagé	
Projet de desserte forestière innovante à Ravines (Vosges)	Grand Est	Engagé	
Restauration écologique de l'Etang du Corra en Forêt domaniale de Saint-Germain	Ile-de-France	Réalisé	
Restauration de la fonctionnalité de la zone humide du Grand Marais en Forêt domaniale de Compiègne	Ile-de-France	Réalisé	
Mise en lumière des mares en forêt domaniale de Milly	Ile-de-France	Engagé	
Restauration de la dune grise sur la Passe de la Giraudière en forêt domaniale de l'Île d'Oléron	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Restauration de la tourbière de la Salesse (Tarn)	Occitanie	Réalisé	
Restauration des tourbières de Bassiès	Occitanie	Réalisé	
Restauration hydrologique des tourbières en forêt domaniale de Lacaune	Occitanie	Réalisé	
Restauration des tourbières d'Aubrac - Tranche 2	Occitanie	Réalisé	
Travaux de mise en tranquillité pour les chauves-souris de la Grotte de Caugno	Occitanie	Réalisé	
Création de mares forestières en forêt domaniale de Mallemoisson	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	
Travaux pour la revitalisation des tortues d'Hermann en forêt domaniale des Maures	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Lutte contre les espèces invasives dans la Réserve biologique de l'Estérel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Travaux de génie écologique dans la Réserve biologique de l'Île Sainte-Marguerite	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Actions d'amélioration de la biodiversité dans le Massif de l'Estérel (Saint Raphaël)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Préservation du Chardon bleu en forêt domaniale du Fournel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	
Préservation du vautour percnoptère en forêt domaniale du Luberon - Tranche 2	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
AGIR POUR LA PREVENTION DES RISQUES - 7 projets dont 5 programmes			1 572 544 €
Programme de restauration post-incendie FEUX 2022 Bretagne	Bretagne	Engagé	
Programme de restauration post-incendie FEUX 2022 Gironde	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Programme de restauration post-incendie FEUX 2022 Poitou Charente	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Etude de préservation de la dune blanche - Tranche 2	Nouvelle-Aquitaine	Réalisé	
Programme de restauration post-incendie FEUX 2022 Pays de Loire	Pays de la Loire	Engagé	
Restauration après incendie en FD de Castillon (Tranche 2)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	
Programme de restauration post-incendie FEUX 2022 PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Engagé	

Nom du projet 2022 - Mécénat d'entreprise, fondations et associations.	Localisation	Etat du projet au 31/12/2022	Montant total des dons par thématique
AGIR POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC - 16 projets			575 394 €
Plantation pédagogique en forêt communale d'Orgelet (Parcelle V)	Bourgogne-Franche-Comté	Réalisé	
Plantation pédagogique Forest &Life en forêt domaniale de La Mossig	Grand Est	Réalisé	
Projet Forêt d'exception de la Montagne de Reims (Faux de Verzy) : aménagements et actions communication	Grand Est	Réalisé	
Projet de mise en valeur du site de Straiture en forêt domaniale de Haute-Meurthe	Grand Est	Réalisé	
Accueil de scolaires A l'école de la campagne	Ile-de-France	Réalisé	
Accueil de scolaires en forêt domaniale de Sénart	Ile-de-France	Réalisé	
Accueil de scolaires en forêt domaniale de Montmorency	Ile-de-France	Réalisé	
Rénovation du bâtiment d'accueil des scolaires A l'école de la campagne (Marly)	Ile-de-France	Engagé	
Accueil de scolaires sur les sites pédagogiques d'Ile de France - Film Le Chêne - Sénart/Fontainebleau/Versailles	Ile-de-France	Réalisé	
Visites de scolaires autour du Pavillon de l'Etoile en forêt domaniale du Perche et de la Trappe	Normandie	Réalisé	
Création d'un sentier pédagogique pour protéger la Lette du Vivier en forêt domaniale de Biscarosse	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Eco-Horte : une forêt citoyenne en forêt domaniale d'Horte	Nouvelle-Aquitaine	Réalisé	
Création d'une mare pédagogique en forêt domaniale de Sainte Eulalie en Born	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Préservation et valorisation de l'arboretum de la Jonchère	Nouvelle-Aquitaine	Engagé	
Restauration des sentiers de l'Estérel - Tranche 2022	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
Plantation pédagogique en forêt domaniale du Ventouret	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Réalisé	
AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL- 5 projets			185 615 €
Plan de gestion des arbres d'alignement du Monastère de la Grande Chartreuse	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Restauration des fontaines de la forêt domaniale de Tronçais	Centre-Val de Loire	Engagé	
Rénovation du télégraphe en forêt domaniale de Marly	Ile-de-France	Engagé	
Restaurons la flèche de Notre-Dame de Paris -Tranche 2	Ile-de-France	Réalisé	
Festival Branche&Ciné en forêt domaniale de Bord-Louviers (Eure)	Normandie	Engagé	
INNOVER POUR LA FORET - 9 projets			483 438 €
Ilot d'avenir en forêt communale d'Ailhon	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Ilot d'avenir en forêt communale de Saint-Cirgues (Ardèche)	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Ilot d'avenir en forêt communale de Marcieu (Isère)	Auvergne-Rhône-Alpes	Réalisé	
Suivi de la ressource en bois grâce au Lidar dans les chênaies publiques de la vallée de la Loire	Centre-Val de Loire/pays de Loire	Réalisé	
Etude sur les insectes déprédateurs du bois de chêne	Centre-Val de Loire/pays de Loire	Engagé	
Ilot d'avenir en forêt domaniale de Bois l'Evêque (parcelle 6)	Hauts-de-France	Réalisé	
Ilot d'avenir en forêt domaniale de Guines (n° 1 parcelle 78)	Hauts-de-France	Réalisé	
Ilôt d'avenir en forêt domaniale de Guines (n°2 parcelle 78)	Hauts-de-France	Réalisé	
Création d'une tunique anti-tiques	Grand Est	Engagé	



70 %

des projets ont été terminés en 2022 ; les autres sont engagés et les dons correspondants leur sont bien affectés.

En 2022, la quasi-totalité des projets est portée par l'Office national des forêts, maître d'ouvrage et bénéficiaire de la redistribution des dons, sauf un projet porté par une commune propriétaire. À noter cependant que 14 projets ont été réalisés avec 11 maîtres d'ouvrages différents dans le cadre du Programme de restauration du massif des Maures, financé en 2021 et qui s'étend sur cinq ans.

Projets financés par les dons des particuliers

Nom du projet 2022 - Dons des particuliers	Localisation	Etat du projet au 31/12/2022
APPEL NON AFFECTÉ À UNE THÉMATIQUE PRÉCISE		
Faire un don à ONF-Agir pour la forêt	Non localisé dans l'appel	Projet à venir de reconstitution suite aux incendies de l'été 2022.
PLANTER POUR DEMAIN – 4 projets + 2 en attente		
Replanter pour demain	Non localisé dans l'appel	1 projet réalisé en forêt communale de Marcieux-Gerbaix (Savoie). Projet suivant à venir sur un projet de reconstitution post-incendie de l'été 2022.
Agir pour la reconstitution de la forêt de Montmorency	Ile de France	Projet à venir, sera engagé à l'automne 2023
Replanter la forêt de Verdun dévastée par la sécheresse	Grand Est	Projet réalisé : "Le Petit bois de Suzanne Noël" - Tranche 2
Reboisons le forêt du Bois de l'Or dans les Ardennes	Grand Est	Projet réalisé
Reconstituer les frênaies dévastées des Hauts de France	Hauts de France	1 projet réalisé en Forêt domaniale d'Hardelot
Forêt de Laigue : replanter la forêt dévastée par la sécheresse	Hauts de France	Projet en attente, sera engagé début 2023
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ – 1 projet		
Sauvegardons la biodiversité	Non localisé dans l'appel	1 projet réalisé de sauvegarde de la Tortue d'Hermann sur le Massif des Maures
AGIR POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES - 1 projet		
Réhabilitation après incendie en forêt communale de Biriadou	Nouvelle-Aquitaine	Projet réalisé
AGIR POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC - 1 projet		
Restaurer les sentiers du Massif de l'Esterel	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Projet réalisé



85 %

du montant des dons perçus sont consacrés aux financements de projets. Le reliquat permet de financer les frais de gestion et de fonctionnement.

8 appels à dons ont été ouverts via le dispositif HelloAsso auprès des particuliers et pour les petits dons des entreprises (< 2 000 €). Un projet a été financé par un grand donateur.

Les dons sont arrivés régulièrement tout au long de l'année. Une mobilisation importante des particuliers s'est manifestée suite aux incendies de l'été 2022 ; celle-ci a perduré jusqu'en fin d'année.

A mi-année, il a été décidé de ne plus donner aux petits donateurs la possibilité de choisir l'affectation de leur don. Désormais les dons sont affectés par le Fonds selon l'urgence terrain, ce qui rendra plus impactante la générosité des particuliers.

7 projets ont pu être mis en œuvre, dont 4 sur le programme « Planter et régénérer pour demain ». Les montants affectés à ces projets ont été redistribués à l'ONF, porteur de projet. Trois projets sont à venir, en cours de définition, notamment sur les restaurations post-incendies ; ils seront affectés dès que possible aux programmes ou projets auxquels ils ont été attribués.

Le Fonds a également bénéficié de mécénat de compétences pour des projets transversaux liés à la communication, aux aspects juridiques, ainsi que pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation de l'impact de ses projets.

FOCUS SUR

13 projets phares de 2022



Plantation suite à la maladie de la chalarose en forêt domaniale d'Hardelot

Mécènes : Atenor France- Septodont



Peuplements de frênes chalarosés - © ONF

La forêt domaniale d'Hardelot est l'un des principaux sites boisés du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale situé dans le département du Pas-de-Calais. Le climat océanique et les sols limoneux y sont favorables aux feuillus (hêtres, chênes) et l'humidité omniprésente est à l'origine d'une grande richesse écologique avec une faune et flore remarquables.

Malheureusement depuis 2016, une maladie invasive causée par un champignon originaire d'Asie, la chalarose, a décimé une grande partie du peuplement de frênes. Cette maladie infecte les feuilles, les jeunes rameaux et parfois le collet des arbres et provoque des nécroses. Les branches tombent, l'arbre dépérit et devient dangereux.

Il n'existe aucun traitement et pour éviter la propagation de l'épidémie, la seule solution consiste à réaliser des coupes sanitaires au sein des peuplements de frênes touchés, puis à replanter

d'autres essences. Depuis 2016, plus de 300 000 m³ de bois ont été abattus et un programme de reconstitution a été lancé qui devrait s'étendre sur 20 ans.

L'ONF participe parallèlement aux actions de suivi et de recherche sur cette maladie, coordonnées par le Département Santé des Forêts, avec de multiples partenaires.

En 2022, le soutien de deux mécènes, Atenor France et Septodont, a permis de replanter 12,3 ha, soit 18 223 plants d'essences diverses, choisies en fonction notamment de leur résilience au changement climatique : chênes sessiles, hêtres, cormiers, tilleuls.



Chez Atenor France, la durabilité est au cœur de notre politique de développement avec la mise en œuvre de projets qui répondent aux plus hauts standards environnementaux de confort et de bien-être. Nous sommes convaincus que l'avenir de nos villes passe par aussi l'avenir de nos forêts.

—
Philippe Muller

Directeur Général d'Atenor France

Septodont est engagé dans une démarche de réduction de ses impacts environnementaux et au-delà, dans une démarche régénérative. Nous avons souhaité soutenir des projets de reconstitution de forêts victimes de crises sanitaires et de sécheresse, car la forêt est un patrimoine commun essentiel à notre bien-être et à notre santé, qu'il faut préserver pour les générations futures.

—
Jérôme Darribère

Directeur Général Délégué de Septodont





Jeune pousse de cèdre récemment plantée



Plantation adaptative en forêt communale de Bedoin

Mécène : *Fondation Sidis France*

La forêt communale de Bédoin recouvre une large part du versant sud du Mont Ventoux (Vaucluse). Sa situation singulière en fort étagement lui permet d'être composée d'essences forestières variées, dont le cèdre de l'Atlas, qui en fait la plus grande cédraie d'Europe. Deux parcelles forestières d'altitude, occupées jusqu'alors pour une part d'un peuplement de pin noir et pour l'autre part de pin à crochets, présentent aujourd'hui des dépérissements et une absence de régénération naturelle liée à l'augmentation des épisodes de sécheresse.

Pour remédier à la situation, il est prévu d'effectuer sur une surface de 3,3 hectares une plantation par enrichissement, en ayant recours à des essences plus résistantes au changement climatique et déjà présentes dans la partie basse du massif. Cela favorisera ainsi la résilience du peuplement forestier.

Deux essences forestières ont été sélectionnées : le cèdre de l'Atlas, la plantation venant accompagner sa migration en altitude, et le sapin de Céphalonie déjà testé localement depuis des décennies.

Grâce au soutien de la Fondation SIDAS France, 2 140 cèdres ont été plantés à l'automne 2022 et des clôtures ou protections individuelles ont été posées pour protéger les plants de la dent du gibier.

La poursuite de la plantation avec les 800 sapins de Céphalonie s'opèrera en 2024, compte tenu des délais nécessaires pour se fournir en graines de cette essence méditerranéenne et élever les plants en pépinière.

Ce projet, porté par la Commune de Bedoin a été également cofinancé par la Région Sud et Amaury Sport Organisation.



Protection des habitats de la chouette de Tengmalm en forêt domaniale du Lac du Bouchet

Mécène : Goodman



Chouette de Tengmalm dans son nid - © ONF

La forêt du Lac du Bouchet située dans le département de la Haute-Loire (42) culmine à 1 200 mètres d'altitude et est entourée d'un lac de cratère.

Ce site touristique de premier plan accueille près de 200 000 visiteurs par an. Sa forêt de feuillus et de résineux est très riche en biodiversité et abrite la très rare chouette de Tengmalm, une espèce classée en situation préoccupante sur la liste rouge des espèces menacées.

Sa protection passe par la conservation de ses habitats de reproduction et de chasse et donc par une gestion forestière adaptée à l'espèce.

Le projet soutenu par l'entreprise Goodman a permis d'identifier des secteurs favorables à la chouette de Tengmalm, comme des îlots de hêtres vieillissants et également des arbres à loges de pic noir, qu'elle utilise volontiers. Pour favoriser son installation dans la forêt, des interventions sylvicoles spécifiques (élagage de branches basses, plantation de hêtres) ont été menées. Des nichoirs fabriqués par les Ateliers Bois ONF ont également été posés. Enfin, pour éviter son dérangement par le grand public, les zones les plus favorables à sa présence ont été protégées par la pose de clôtures naturelles.

L'autre volet du projet vise à mener des actions de sensibilisation du grand public, avec notamment la création d'un sentier ponctué de panneaux sensoriels, ainsi que des animations à destination du grand public (sorties nocturnes) et des écoles (sorties pédagogiques en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux).

“

Ce projet illustre pleinement les enjeux de gestion multifonctionnelle qui caractérisent les forêts publiques et l'équilibre à trouver entre protection des milieux et des espèces et les activités de loisirs. L'agence ONF Montagnes d'Auvergne remercie l'entreprise Goodman d'avoir permis de concrétiser ce projet d'envergure qui implique collectivités et usagers du site.

—
Hervé Llamas

Directeur de l'agence territoriale
ONF - Montagnes d'Auvergne

”



Restauration de la fonctionnalité de la zone humide du Grand Marais en forêt de Compiègne

Mécène : Dekuple

Situé dans la forêt domaniale de Compiègne (Oise), le Grand Marais est une ancienne zone humide de 15 hectares qui a été fortement dégradée dans les années 60/70 par des actions de drainage et des plantations de peupliers.

Une zone de 6,7 ha fait aujourd'hui l'objet d'une restauration écologique avec pour objectif de permettre au milieu de retrouver ses fonctions de stockage et d'épuration de l'eau et également de redevenir un réservoir de biodiversité.

A l'été 2022, d'importants travaux de restauration ont été lancés pour évacuer les arbres tombés au sol, abattre les peupliers et en extraire les souches et branchages. Ces travaux ont été réalisés en période sèche, en prenant de nombreuses mesures de précaution pour préserver les sols fragiles de ce type de milieux. Des îlots de bois mort ont été conservés pour la biodiversité et également des bouquets de noisetiers servant de gîte et nourriture à un petit mammifère, le muscardin, considéré comme menacé en Picardie.

Un suivi régulier doit permettre d'ici fin 2023 d'analyser la recolonisation naturelle de la zone par la faune et la flore typiques des zones humides. Une restauration totale de la zone humide d'ici quelques années est espérée. La mise en place d'activités d'élevage extensif (pâturage de buffles d'eau) est envisagée à moyen terme pour en assurer l'entretien.

Un projet qui démontre comment l'homme peut oeuvrer à redonner à un écosystème dégradé sa fonctionnalité initiale et améliorer sa résilience.

“

Notre groupe est partenaire depuis 12 ans de l'ONF et nous avons tout naturellement rejoint le Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt en 2020. Notre engagement s'inscrit dans notre stratégie RSE et plus particulièrement autour de ses axes éducation et production/consommation responsables. C'est pour cela que nous avons notamment financé des projets de reboisement et d'éducation à l'environnement. Avec le projet du Grand Marais en forêt de Compiègne, il était important pour nous de soutenir une action au plus près de notre site dans l'Oise pour la partager avec nos clients, collaborateurs et partenaires.

— Marie-Laure RICARD

Directrice Ressources Humaines et RSE
Groupe Dekuple

”



Nettoyage de la zone du Grand Marais avant restauration - © ONF



Vue de la tourbière d'Aubrac - © ONF



Restauration des tourbières d'Aubrac

Mécène : IKEA France

Situé à l'extrême est du département du Tarn, la forêt domaniale de La Salesse abrite une tourbière de 11,7 hectares classée « Espace naturel sensible ».

Dans les années 1970, lors de l'arrêt des pratiques pastorales ancestrales, cette tourbière a fait l'objet de travaux d'assèchement afin de planter des résineux à la place. Le site a donc perdu une partie de son caractère humide et a été progressivement envahi par une végétation moins hygrophile.

Aujourd'hui, la tourbière bénéficie d'une restauration pour inverser cet assèchement et lui permettre de retrouver son fonctionnement naturel et de procurer l'ensemble des services écosystémiques qu'elle est susceptible de rendre.

Au cours de l'année 2022, les premiers travaux de restauration ont été menés. Les petits drains permettant à l'eau de s'écouler ont été comblés et des actions de broyage et de bûcheronnage ont été réalisées pour maintenir le milieu ouvert.

Les travaux se poursuivront ensuite jusqu'en 2024 et seront consacrés au développement de l'agropastoralisme, en lien étroit avec les éleveurs et agriculteurs locaux, et à la valorisation de la tourbière dans la région.

“

Le soutien apporté par IKEA France au projet de restauration des tourbières d'Aubrac est avant tout motivé par l'importance qu'elles représentent dans l'écosystème.

Outre la richesse de la biodiversité qu'elles abritent, les services essentiels qu'elles fournissent, notamment en tant que puits de carbone, font de ces zones humides un enjeu majeur pour le climat.

Il était important pour IKEA de soutenir ce projet pour la deuxième année consécutive, et nous remercions le Fonds ONF - Agir pour la forêt pour son engagement sur ces sujets.

— Aurélien CONFAIS

Sustainability Business partner - IKEA France

”



Reconstitution des forêts de Gironde après les incendies dévastateurs de 2022

Mécènes : CMA CGM - Française des Jeux - Jas Hennessy & Co - Fonds de dotation de la Caisse d'Epargne Aquitaine - S2FIT SNCF - Uxello - Abeille Assurances et dons de particuliers

L'été 2022 caniculaire a été marqué par des feux dévastateurs qui ont détruit plus de 70 000 hectares de forêts en France, soit sept fois plus que la moyenne de ces quinze dernières années. Pour la première fois, les feux ne se sont pas limités aux régions du sud, mais ont touché l'ensemble du pays.

Les incendies ont été particulièrement importants dans les forêts du sud-ouest de la France, en Gironde, détruisant peuplements forestiers de pin, habitats dunaires, faune, flore et équipements d'accueil. Malgré les efforts des forestiers, des acteurs de la lutte contre les incendies et des partenaires locaux, les feux ont persisté tout au long de l'été conduisant à un bilan sévère.

En situation de crise, les gestionnaires forestiers ont engagé des travaux d'urgence, afin de sécuriser les personnes et les biens et prévenir de nouveaux départs de feux : abattages d'urgence, dégagement des accès, création de pare-feux, de pistes, broyage, etc.

Dans cette région très boisée, une course contre la montre s'est jouée, afin d'exploiter et d'évacuer très rapidement les arbres brûlés pour éviter une prolifération d'insectes ravageurs, les scolytes. Ceux-ci, favorisés par des conditions climatiques plus chaudes, prennent pour cible privilégiée les pins fragilisés, qui deviennent des noyaux potentiels de diffusion épidémique aux zones encore saines. La mobilisation très rapide de grands mécènes, rejoints ensuite par d'autres, a permis d'acquérir les matériels nécessaires au nettoyage des parcelles par broyage, intervention essentielle pour limiter la propagation de insectes.

Parallèlement a été menée une étude de diagnostic et de programmation des travaux qui permettront de restaurer les écosystèmes, reconstituer le cordon dunaire sur les zones côtières touchées, réorganiser et remplacer les équipements d'accueil du public, entretenir et développer les équipements de prévention et de lutte contre les incendies mis en place. Des suivis sanitaires fins et des actions de sensibilisation au risque incendies viendront compléter ce dispositif. Ce programme, évalué à 8 M€ d'euros, s'étendra jusqu'en 2024 voire davantage, une large place étant donnée à la régénération naturelle.



La Française des Jeux est impliquée de longue date dans la préservation de l'environnement et notamment des écosystèmes forestiers. Dès 2012, nous nous sommes engagés à garantir que 100 % de nos supports de jeux soient imprimés sur du papier issu de sources responsables certifiées FSC®. Depuis 2019, nous soutenons des actions de restauration et de préservation des forêts françaises. Enfin en 2022, à la suite des incendies catastrophiques qui ont touché principalement la Gironde, il était naturel pour nous de participer à la mobilisation nationale et de contribuer financièrement auprès du fonds ONF-Agir pour la forêt, pour restaurer ces milliers d'hectares de forêts détruits.

Vincent Perrotin

Directeur Engagement & Jeu Responsable - FDJ



Départ de feu à la Teste-de-Buch en juillet 2022 - © ONF



Sensibiliser et mieux accueillir le public en Forêt d'Exception® de la Montagne de Reims

Mécène : MHCS (Moët et Chandon)



Trimelle de chênes en forêt d'Exception® de Reims - © ONF

La Montagne de Reims est un vaste continuum forestier bordé de coteaux de vignes qui compte 3 forêts domaniales de vignes au patrimoine naturel et culturel exceptionnels (Verzy, le Chêne à la Vierge et Hautvillers). Dans un département essentiellement agricole et viticole, ce poumon vert forestier attire chaque année des milliers de visiteurs.

En 2017, la Montagne de Reims a été labellisée par l'ONF Forêt d'Exception®. Ce label vise, dans une logique de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, à concilier développement économique local, valorisation d'un patrimoine forestier remarquable, accueil et sensibilisation du public.

Mécène historique de l'ONF, le groupe champenois MHCS soutient depuis le début la démarche de labellisation de la Montagne de Reims et s'est engagé auprès du Fonds pour 3 ans sur un programme pluriannuel d'actions de valorisation et de préservation du patrimoine forestier dont les Faux de Verzy, ces hêtres tortillards exceptionnels.

Cette année, deux études ont été menées. La première a permis de faire un diagnostic complet de l'état des équipements d'accueil en forêt de Verzy ; celui-ci viendra alimenter le schéma d'accueil de cette forêt et permettra de programmer les travaux de rénovation à venir. La seconde concerne la réhabilitation des aires de la Noëlle et Bellevue, qui se trouvent au sein d'une zone humide nécessitant de prendre des mesures de précautions environnementales pour préserver les milieux, tout en apportant un accueil de qualité.

Des travaux de mise en sécurité du remarquable Fau de Trépail, dont une charpentièrerie avait été brisée par une tempête ont également été menés.

L'événement annuel « Un jour en forêt d'exception » qui offre depuis 2017 la possibilité au grand public de comprendre les spécificités de cette forêt domaniale a permis cette année de découvrir les derniers travaux de recherche archéologiques réalisés grâce à la technique du LIDAR.

La cérémonie de relabellisation du site qui doit consolider la dynamique partenariale pour les 5 prochaines années se déroulera en mars 2023.

La fidélité de notre mécène MHCS depuis des années reste essentielle pour permettre le développement d'un tourisme durable et de qualité sur ce massif forestier remarquable.



Projet de mise en valeur du site de la Straiture en forêt domaniale de la Haute-Meurthe

Mécène : Livosges

Le site du Défilé de Straiture se trouve dans les Vosges cristallines en forêt domaniale de la Haute-Meurthe. Jusqu'en 2015, il abritait des peuplements d'épicéas de grande renommée, qui ont été détruits lors d'une tornade. Néanmoins, le site est resté un haut lieu touristique pour sa naturalité et la beauté de ses paysages.

Notre mécène Livosges, déjà engagé au côté du Fonds dans le reboisement du Défilé (avec près de 2 750 arbres plantés), a choisi de contribuer également au réaménagement du site, afin de le mettre en valeur et d'offrir une meilleure expérience de visite aux différents publics (touristes, locaux, scolaires, etc.). Le projet est co-financé par les collectivités locales et le Plan Avenir Montagne.

Ce réaménagement vise à remplacer un certain nombre d'équipements vieillissants et à créer de nouvelles aires d'accueil au public. Des travaux de terrassement et de débroussaillage pour réhabiliter la partie du sentier du Défilé qui avait été rendue impraticable par la tempête ont été lancés.

Les équipements qui ponctuent le parcours (panneaux pédagogiques, mobiliers et signalétiques) et ceux des 3 aires de stationnement ont été remplacés et une signalétique rappellera au public les règles de circulation au sein d'une réserve biologique intégrale.

Enfin, un abri en bois a été construit pour protéger un grume de 16 mètres de long, de l'un des sapins remarquables tombés pendant la tempête. Le public pourra lire sur la tranche de ce géant l'histoire de sa croissance et des phénomènes climatiques qu'il a connus.

Ces actions vont permettre à terme au grand public de profiter pleinement de la beauté de ce site unique, tout en préservant ses qualités écologiques et paysagères.



Grume de sapin de 200 ans tombée lors de la tornade de 2015 - © ONF

“

Livosges et l'ONF... une évidence
Les Vosges, notre ancrage. La naturalité, notre ADN. Notre entreprise centenaire se devait de s'engager pour les épicéas de Straiture, presque bicentennaires et la mise en valeur de ce site remarquable.

—
Alexandra Betin
 Directrice de la Marque Livosges

”



Eco-Horte : une forêt citoyenne en forêt domaniale d'Horte

Mécène : Rémy Martin

Pour accompagner la transition écologique, les citoyens souhaitent de plus en plus être acteurs des projets de leur territoire. Les gestionnaires ONF de la forêt domaniale d'Horte située en Charente ont choisi de co-construire un projet d'accueil et de valorisation des richesses du massif avec la population locale (habitants et élus). Cette forêt de 1 140 ha classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), est composée de mosaïques de zones humides et peuplements de chêne, châtaignier et pin. Elle abrite également un arboretum créé en 1932, qui offre un panel très riche d'essences forestières provenant des quatre coins du monde.

Le groupe Rémy Cointreau, ancien mécène de l'ONF, a rejoint tout naturellement le fonds de dotation en 2022 pour soutenir la démarche participative et innovante menée autour du projet Eco-Horte. Celle-ci vise à concilier :

- Une dimension écologique afin de préserver la biodiversité remarquable du site par des actions en faveur des habitats,
- Une dimension scientifique autour de l'adaptation des essences forestières au changement climatique,
- Une dimension éducative, tournée vers le grand public et les scolaires.

Grâce à ce mécénat, qui complète des financements publics, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour offrir un accueil de qualité au public, avec notamment les études d'avant-projet de réhabilitation de la Maison forestière actuelle, ainsi que celle de l'arboretum.

Les premiers travaux de rénovation de l'arboretum engagés fin 2022 ont permis de nettoyer et de rouvrir les sentiers, d'abattre et de débarder à cheval des pins maritimes existants qui ont été remplacés par des plantations en îlots de diverses essences (noisetiers, cormiers, séquoia, etc.).

Dans le cadre de la démarche de « forêt-école » menée en partenariat avec le CPIE Limousin, une centaine d'enfants des écoles de la région ont découvert les espèces de l'arboretum et appris à reconnaître les indices d'animaux. L'événement « 24h de la biodiversité » a permis au grand public de s'initier à la découverte de la faune et la flore locales. Un vrai projet de territoire...



Chemin forestier de l'arboretum de Clédou - © ONF

“

Les cognacs Rémy Martin portent en eux, depuis près de 300 ans, le goût et la préservation des terroirs de Grande et de Petite Champagne en Charente avec le vieillissement de nos eaux de vie dans des fûts de chêne pédonculé. Notre soutien financier au projet Eco-Horte traduit notre volonté de préserver l'arboretum de Clédou qui est un lieu exceptionnel d'essences forestières mais également de favoriser l'adaptation de ces essences, dont le chêne pédonculé au changement climatique.

—
Florence Puech

Directrice de la Communication Corporate –
Maison Rémy Martin

”



Légende



Plan de gestion des arbres d'alignement du Monastère de la Chartreuse

Mécène : *Fondation Crédit Agricole Pays de France*

Depuis 2015, la forêt domaniale de Grande Chartreuse (Isère) a rejoint le cercle très fermé des Forêts d'exception® pour ses remarquables valeurs paysagères, patrimoniales et historiques liées à la présence des moines Chartreux depuis 1086. Son monastère classé monument historique accueille chaque année plus de 150 000 visiteurs.

L'alignement de 600 arbres qui bordent le cheminement entre le musée de la Corderie et le monastère est un des éléments emblématiques du site. Ces arbres ont un grand intérêt en terme de biodiversité et ils participent pleinement à la composition du paysage. Malheureusement, beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui victimes de leur âge (plus de 100 ans pour certains) et également des changements climatiques.

Un plan de gestion globale s'avérait urgent pour renouveler les arbres fragilisés, sécuriser ce site hautement fréquenté tout en préservant un paysage à haute valeur patrimoniale. C'est dans ce cadre que la Fondation Crédit Agricole Pays

de France a soutenu la réalisation de plusieurs études qui ont permis de faire le diagnostic phytosanitaire et sécuritaire de chaque arbre, d'inventorier les lichens et les insectes présents et également d'effectuer une analyse paysagère pour comprendre l'évolution des alignements au fil du temps. Ces différents diagnostics ont abouti à la rédaction d'un plan d'intervention à 20 ans avec des préconisations de gestion établies pour chaque arbre ou groupe d'arbres : élagage, taille d'allègement, abattage.

En cas de coupes d'arbres, le renouvellement se fera avec le choix d'essences le mieux à même de résister au changement climatique. Enfin, des actions de communication seront menées pour accompagner la phase de travaux et faire prendre conscience au public de la valeur de ce patrimoine exceptionnel.



Projection de films en forêt - © ONF



Festival Branche & Ciné en forêt domaniale de Bord Louviers

La forêt publique est un terrain d'observation et d'expérimentation unique en raison de sa diversité de milieux et d'enjeux écologiques. Elle offre de nombreuses opportunités pour apprendre et comprendre la nature, son fonctionnement et sa dynamique, ce qui en fait un lieu idéal pour sensibiliser et éduquer le public à l'importance et la richesse des forêts.

Le Festival Branche & Ciné, organisé chaque année par l'Office national des forêts et ses partenaires en forêt de Bord Louviers dans l'Eure, crée un lien entre culture et nature en offrant une expérience inédite qui permet à petits et grands de découvrir la forêt autrement. Chaque année le festival attire un public toujours plus nombreux et diversifié. En 2022, près de 5 000 spectateurs ont participé au festival et 15 longs-métrages consacrés à la forêt ont été présentés.

Trois films accessibles à tous seront projetés en forêt. Des animations forestières seront organisées pour sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers. Des jeunes de l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans

l'emploi) de Val-de-Reuil auront, par exemple, la possibilité d'allier découverte de la forêt et pratique du cinéma en tournant un court-métrage au cœur de la forêt.

“

Ce festival est un festival de cinéma unique et singulier créé par l'Office national des forêts en 2018 : un festival de films sur les forêts, projetés en forêt. Les films sélectionnés évoquent les différentes représentations et les imaginaires de la forêt. Les projections en plein air, sous les arbres, proposent au public une expérience particulièrement immersive. C'est une façon d'amener les spectateurs à réfléchir sur leur rapport à la forêt... et au cinéma bien sûr !

— **Antoine Cheret**

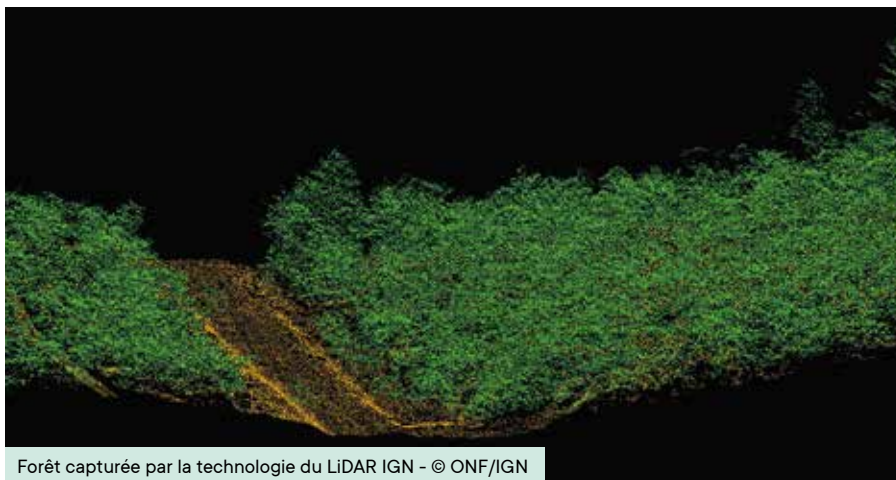
Responsable de la communication
Direction territoriale ONF Seine Nord

”



Suivi de l'évolution de la ressource en bois dans les chênaies du Val de Loire grâce au LiDAR

Mécène : Fondation Jean Poupelain



Forêt capturée par la technologie du LiDAR IGN - © ONF/IGN

Les chênaies du Val de Loire constituent le premier bassin d'approvisionnement en chêne de haute qualité en Europe. Malheureusement, elles commencent à subir fortement les effets du changement climatique. Pour que les forestiers puissent intégrer ces évolutions dans leurs pratiques de gestion, ils ont besoin de disposer de nouveaux outils d'aide à la décision.

En 2022, l'ONF a mis en place un dispositif d'observation unique basé sur la technologie du laser aéroporté (LiDAR). Cet instrument de mesure placé sous un avion envoie des impulsions laser à haute fréquence, permettant d'obtenir une image 3D de la surface du sol et de la couverture forestière d'une grande précision. Ces images sont ensuite couplées avec les données d'un réseau de références de 1 680 placettes de terrain, afin de réaliser des modélisations de la forêt sous forme de cartes numériques. Cette campagne d'inventaire menée sur 190 000 ha, dont 130 000 ha dominés par le chêne, va permettre de disposer d'un état zéro de la ressource chêne, avec une description quasi exhaustive en volume, diamètre des arbres ou encore en hauteur.

Démarrée au printemps 2022 grâce notamment au soutien financier de la Fondation Poupelain, la première phase du projet se déroulera sur 3 ans entre le lancement des inventaires statistiques, la réalisation des acquisitions LiDAR aériennes et le traitement des données.

Cet observatoire s'inscrit donc dans le long terme. Dès 2024, l'ONF disposera d'un inventaire très fin de la ressource, première étape du projet. Mais il est prévu de compléter ces informations par des prises de données sanitaires de référence, qui permettront de tester l'intérêt de l'apport de l'imagerie satellitaire pour identifier les zones dépérissantes et suivre leur évolution. Ces références serviront de données d'apprentissage et de validation des modèles utilisés. Une analyse cartographique permettra de définir alors les profils des secteurs particulièrement fragiles.

Une belle illustration de la mobilisation de technologies de précision au service de la sylviculture et de la forêt publique de demain.



Création d'îlots d'avenir en forêt domaniale de Guînes

Mécènes : HSBC - Galeries Lafayette

Les impacts du changement climatique sont déjà bien visibles sur les peuplements forestiers provoquant le dépérissement massif de certaines essences. Face à l'augmentation des températures et des sécheresses, les forestiers cherchent aujourd'hui à diversifier le panel d'essences et de provenance utilisables, en mettant en place des îlots d'avenir.

Constitués d'une seule essence, ces îlots d'expérimentation sont implantés en forêt sur de toutes petites parcelles de 0,5 à 2 hectares. Leur capacité d'adaptation au milieu et d'évolution est analysée en continu et à moyen terme.

L'objectif est de sélectionner les essences les plus adaptées et d'augmenter ainsi le panel d'espèces forestières susceptibles de résister au changement climatique. Ces laboratoires à ciel ouvert vont permettre de recueillir, sur une diversité d'essences, des données sur la croissance des arbres, leur mortalité éventuelle, leur adaptation au climat, etc.

En 2022, grâce au soutien de HSBC et des Galeries Lafayette, deux îlots d'avenir de 2 hectares ont été implantés dans la forêt domaniale de Guînes, située sur le seuil de la Plaine Flamande, dans le Pas-de-Calais. 3 000 sapins de Bornmuller ont été plantés en test. Cette essence originaire de Turquie est relativement proche du sapin pectiné de nos contrées, mais il présente une bonne résistance à la sécheresse, se contentant de peu d'eau pendant les mois d'été.

Ces îlots d'avenir seront suivis régulièrement pour évaluer le niveau de reprise, la croissance et l'état sanitaire des plants. Les résultats des analyses seront ensuite comparés à ceux d'autres îlots et permettront d'élaborer dans le futur des stratégies forestières adaptées, au profit de la résilience de nos forêts.



Jeunes plants destinés à l'expérimentation d'un îlot d'avenir - © ONF



05

**ÉVÉNEMENTS ET
COMMUNICATION**



Le Fonds embarque à bord du We Explore pour la Route du Rhum destination Guadeloupe

Le Fonds embarque à Bord du We Explore pour la Route du Rhum destination Guadeloupe

La collaboration entre le Fonds de dotation EXPLORE - porté par le navigateur Roland Jourdain - et le Fonds ONF-Agir pour la forêt a débuté à l'occasion de la Route du Rhum 2022, pour porter un message commun sur l'importance de l'interdépendance vitale entre la terre et la mer.

Des entreprises, sponsors du catamaran We Explore pour la course, peuvent également devenir mécènes du Fonds ONF-Agir pour la forêt et soutenir des projets à fort bénéfice écologique sur les littoraux atlantiques métropolitain et guadeloupéen, point de départ et d'arrivée de la course transatlantique.

Arrivé en deuxième position de sa catégorie à bord de son bateau écoconçu, à 50% en fibres de lin, Roland a prouvé que performance sportive, innovation technologique et développement durable sont compatibles !

L'océan et la forêt sont tous deux les poumons de la Planète, des régulateurs de climat, des réservoirs majeurs de biodiversité, des espaces nourriciers. En explorant le lien entre la Terre et la Mer, ce partenariat qui va s'inscrire dans la durée offre à chacun la possibilité de rechercher et partager des solutions nouvelles face aux enjeux de demain.

« Reboisons les Ardennes » Une opération initiée par le journal L'Union

La forêt ardennaise est victime de nombreuses attaques de scolytes, des petits insectes qui se nourrissent de bois. Touchés par cette catastrophe, les Ardennais ont décidé de se mobiliser à l'instar du Journal L'Union-L'Ardennais.

Le journal a mis en place une opération de collecte visant à reverser l'intégralité du produit des ventes d'un tiré-à-part spécial « Forêt ardennaise » à la replantation de 1 600 arbres dans la forêt domaniale du Bois de l'Or et des Fourmis. Cette opération s'est accompagnée d'une campagne de communication du journal pour inciter également les entreprises et les habitants à donner pour ce projet. Plus de 40 000 euros ont été récoltés. Un succès de mobilisation !

9 MÉCÈNES SUR 10 SATISFAITS DE LEUR RELATION AVEC LE FONDS

En novembre dernier, le Fonds ONF-Agir pour la forêt a confié à l'institut ViaVoice la réalisation d'une étude de satisfaction auprès de ses mécènes. L'objectif de cette étude était de mesurer le degré de satisfaction des mécènes sur leur relation avec l'équipe du Fonds, mais également de mieux comprendre les raisons de leur engagement. Les résultats sont plus qu'encourageants. Ils mettent notamment en avant la coopération et la qualité de la communication (53 %) ainsi que la qualité et la diversité des projets proposés (29 %). Parmi les raisons qui ont motivé les mécènes à rejoindre le Fonds, on retrouve en premier lieu les valeurs promues (responsabilité, intérêt général, etc.) et l'engagement en faveur de l'environnement (51 %).



Salon Pro durable

Les 13 et 14 septembre 2022, à l'occasion de la 15^e édition du salon Pro durable, plus de 80 entreprises sont venues à la rencontre de l'équipe du Fonds « ONF - Agir pour la forêt ». L'occasion d'échanger sur leurs enjeux RSE, sur les mesures et solutions pouvant être mises en œuvre pour limiter leur impact environnemental, mais également sur l'importance de leur engagement potentiel en tant que mécène pour préserver les forêts publiques françaises aujourd'hui gravement menacées.

Frédérique Lecomte, directrice du Fonds, a animé l'atelier « La forêt souffre : il est temps de l'intégrer pleinement dans nos politiques RSE et mécénat », à cette occasion, deux mécènes du Fonds (la Maison Martell et la Fondation l'Occitane) ont expliqué pourquoi ils ont fait le choix de s'engager pour les forêts publiques françaises. Le grand navigateur Roland Jourdain, avec lequel le Fonds a engagé une collaboration « Terre - Mer » sur la préservation des écosystèmes littoraux, a partagé également sa vision et son engagement pour la sobriété écologique et énergétique.



Soirée des mécènes au Palais de Tokyo à Paris

Pour sa deuxième soirée annuelle, Le Fonds ONF-Agir pour la forêt a accueilli le 17 novembre dernier ses mécènes au Palais de Tokyo. Une cinquantaine d'entreprises et de fondations étaient réunies dans ce lieu prestigieux dédié à l'art contemporain. Une conférence sur le changement climatique et les risques d'incendies de forêt, présentée par Albert Maillat, directeur Forêt et Risques Naturels à l'ONF a permis d'échanger sur des enjeux majeurs à venir. Fabrice Hyber, artiste peintre et ambassadeur du fonds est revenu sur son année de rencontres avec les forestiers, qui ont inspiré son travail. La nouvelle directrice générale de l'ONF et présidente du Fonds, Valérie Metrich-Hecquet a tenu à remercier l'ensemble des mécènes présents pour leur générosité qui permet chaque année de mettre en œuvre de nouveaux projets pour préserver les forêts publiques. Une belle soirée de rencontres et de partage sous le signe de la convivialité !



“ J’ai depuis un an visité, écouté, partagé des moments riches avec les forestiers qui m’ont beaucoup inspiré. La vie, voire la survie de l’humanité est un enjeu fondamental et il est présent dans les esprits de tous les acteurs de l’ONF. La forêt c’est du vivant. Si toute la planète était couverte d’arbres sous lesquels nous pourrions habiter, la vie serait sauvée.

— Fabrice Hyber



Des Tedhyber en forêt de Mervent

Le 2 juillet 2022, un groupe de promeneurs curieux s'est rendu en forêt domaniale de Mervent (Vendée) pour participer à une performance artistique inédite et originale proposée par l'artiste et ambassadeur du Fonds, Fabrice Hyber.

Encadrés par des experts forestiers, ils ont pu découvrir l'histoire de la légendaire forêt de Mervent et en apprendre davantage sur ses cycles forestiers, ainsi que sur la riche biodiversité qu'elle abrite.

Au croisement de sentiers, sur le flan d'une colline ou encore sous un pont, les promeneurs ont rencontré de mystérieuses créatures... les Tedhyber, tout droit sortis de l'imagination de Fabrice Hyber.



Konica Minolta et le Fonds ONF - Agir pour la forêt

Le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt et l'entreprise Konica Minolta se sont réunis au cœur de la forêt domaniale de Saint-Germain pour la signature d'une nouvelle convention de mécénat dans le cadre de leur partenariat.

En 2022, la générosité du mécène a permis de réaliser, au sein de cette même forêt, les travaux de restauration de l'étang du Corra, une zone humide très riche en biodiversité et aujourd'hui menacée.

Opération MICRODON avec les Galeries Lafayette

Dans le cadre du partenariat entre le Fonds et les Galeries Lafayette, une opération de collecte de dons auprès du grand public a été mise en place du 4 avril au 4 mai 2022.

Un arrondi en caisse était proposé aux visiteurs des magasins de l'enseigne et les fonds récoltés ont permis de financer 3 îlots d'avenir dans les forêts de Guînes, de Saint-Cirgues et de Marcieu.



06

**RAPPORT
FINANCIER**

Compte Emplois-Ressources

EMPLOIS	Emplois 2022 en k€ RÉALISÉ	Emplois 2021 en k€ RÉALISÉ	RESSOURCES	Ressources 2022 en k€ RÉALISÉ	Ressources 2021 en k€ RÉALISÉ
1 • Frais de recherche de fonds	32	35	1 • Ressources collectées	4 162	2 871
Charges de communication	19	27	Mécénat entreprises	3 153	2 430
Frais de collecte mécénat entreprise	13	8	Associations et fondations	945	404
Frais de collecte grand public			Grand public	64	36
2 • Charges de personnels	88	64	2 • Pca	(60)	(80)
3 • Frais de fonctionnement	196	129	3 • Subventions et autres	6	0
I • Total emplois exercice	316	228	I • Total ressources exercice	4 108	2 791
II • Subventions accordées	2 582	1 406	II • Reprise de provisions	1 523	430
III • Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 505	1 526	III • Reports des ressources affectées non utilisées sur exercices antérieurs		0
IV • Excédent de ressources sur exercice	229	60	IV • Insuffisance de ressources sur exercice		0
V • Total général	5 631	3 221	V • Total général	5 631	3 221
VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	26	11	VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	26	11
Frais de recherche de fonds			Bénévolat	12	9
Frais de fonctionnement	26	11	Prestations en nature	14	2
Financements des projets			Dons en nature		

Au cours de l'exercice 2022, le Fonds a enregistré pour 4 161 758 € de dons, dont 63 974 € de dons de particuliers (dons directs et en ligne), 3 152 570 € de dons d'entreprises et 945 214 € de dons d'associations et de fondations.

Le Fonds a également bénéficié de mécénat de compétences pour un total de 13 786 € par les entreprises 16 Prod, Mygolden Network et le Cabinet Francis Lefevre Avocats.

Les charges de fonctionnement et d'amortissements du fonds s'élèvent en 2022 à 315 544 €, soit 8 % des ressources totales (hors dons en nature et en compétence), dont 249 279 € affectés aux ressources

collectées auprès du public. Ce taux est relativement faible car l'arrivée très tardive de certains dons n'a en effet pas permis d'engager certaines opérations initialement prévues. Les frais de de communication se sont ainsi élevés à 18 530 € et les frais de collecte à 13 194 €.

Le don exceptionnel de CMA CGM porte sur un programme de restauration de 5 ans. 80% du montant est comptabilisé comme Produit constaté par avance, pour tenir compte du suivi de ce dossier particulier sur toute sa durée.

L'excédent de ressources sur l'exercice s'élève à 229 081 €.



Redistribution des fonds par thématique

Le montant des projets réalisés en 2022 et financés par reversement du Fonds de dotation s'élève à 2 565 724 € (hors montant de l'étude transversale des indicateurs, hors thématique), se décomposant ainsi :



613 442 €

Planter pour demain



288 416 €

Agir pour l'accueil du public



332 594 €

Agir pour la biodiversité



118 594 €

Agir pour la préservation du patrimoine historique et culturel



1 024 927 €

Agir pour la prévention des risques



187 750 €

Innover pour la forêt

L'Office national des forêts a été bénéficiaire de 83% de ce montant, soit 2 131 914 €, le reste ayant été reversé à 8 autres porteurs de projets : communautés de communes, communes, Syndicat mixte du Massif des Maures et Association de la Suberaie varoise, pour un montant de 433 812 €.

« Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

DEVENIR MÉCÈNE



Les forêts sont essentielles à la vie sur Terre. Les préserver est une priorité. Avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, chaque entreprise peut s'engager concrètement pour la gestion durable de ce bien commun.

www.onf-agirpourlaforet.fr



Scannez le QR code
pour télécharger
notre plaquette
mécénat



UN GRAND MERCI
à tous les acteurs qui soutiennent
le Fonds ONF - Agir pour la forêt!



**Construisons ensemble
un avenir durable pour nos forêts...**

www.onf-agirpourlaforet.fr